



SOMMAIRE

<i>La commune</i>	p 2
<i>Famille et solidarité</i>	p 10
<i>Cadre de vie</i>	p 14
<i>Sortir à Bû</i>	p 19
<i>Patrimoine</i>	p 23
<i>Programme Noël</i>	p 24

Chères Buxoises, chers Buxois,

Avant de débuter mon édito, j'ai la douleur vous faire part de la disparition de Jacques PROTHIN. Jacques était un Homme de culture. Il a pendant de nombreuses années effectué des recherches sur l'histoire de BÛ, qu'il a tracé sur une œuvre remarquable « Aux sources de BÛ ».

Jacques a également été conseiller municipal de 2001 à 2008.

Au nom du Conseil et du personnel municipal, j'adresse mes condoléances à sa famille et à ses proches.

Noël s'installe à BÛ et marque une période de renouveau et de transition. C'est un moment propice à la reprise des activités et à la poursuite de nombreux projets. Les jours raccourcissent mais pas la liste des chantiers réalisés cet été pour entretenir les bâtiments communaux.

Quelques chantiers ponctueront encore cette fin d'année, comme la réception des terrains de beach-volley, l'arrivée dans les halles d'une artiste peintre de grande compétence, la mise en service du nouveau site internet de la mairie, et bien d'autres projets en cours de finalisation, comme le ravalement des halles.

Le programme d'animations de Noël vous est détaillé dans la gazette.

J'en profite pour remercier l'ensemble des présidents et membres d'associations qui dynamisent notre village.

J'ai un remerciement particulier envers les bénévoles de l'Épicerie sociale, grâce à leurs engagements, de nombreux habitants du canton en difficulté ont accès à une aide précieuse. Que cette association en soit vivement remerciée !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous souhaite un bel automne dans le partage et la générosité.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER



Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû

Tél. : 02 37 82 10 27

 Mairie de Bû 28410

 Panneau Pocket

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr

LA VIE MUNICIPALE



Extrait de séance du 30 septembre 2025

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur :

Fonds de solidarité pour le logement 2025
Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) pour la période 2025-2031 – Avis de la commune
Contractualisation avec l'éco organisme ALCOME pour la réduction des mégots dans l'espace public.



Mariage

SARR Amadou et KEITA Marie le 13/09/2025
PINEAU Mathieu et GOMMÉ Julie le 18/10/2025

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur et de prospérité



Naissance

FORNASIERO Julia née le 30/08/2025

Nous adressons à leur famille nos sincères félicitations.



Décès

LEMONNIER René décédé le 12/09/2025
PROTHIN Jacques décédé le 25/09/2025
GOGUELIN Françoise décédée le 08/07/2025
NOËL Eric décédé le 16/09/2025

Nous adressons à leur famille nos sincères condoléances.

Extrait de séance du 04 novembre 2025

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur :

Demande de subvention – Fonds Vert logement – Aide aux maires bâtisseurs
Modification des statuts de l'agglomération du pays de Dreux
Adhésion groupement de commandes, travaux d'électrification / dissimulation.
Acquisition d'un terrain
Dissolution de la caisse des écoles



DATES DE FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



- 25/12/2025
- 27/12/2025
- 03/01/2026



CARTE DE STATIONNEMENT

Les demandes de cartes de stationnement sont à renouveler pour 2026.

Pour cela il vous faut envoyer un mail ou un courrier à la Mairie indiquant votre besoin de renouvellement en novembre 2025.

Pour les personnes qui avaient une carte mais qui ne sont pas passées en Mairie cette année pour la récupérer, vous devrez, si vous souhaitez avoir une carte, réitérer entièrement la demande en remplissant un formulaire en Mairie et joindre à nouveau tous les justificatifs.



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lors de notre 4^{ème} journée portes ouvertes de la France Services nous avons accueilli 5 de nos partenaires :



la CARSAT, les Finances Publiques, l'Adie, la Mission Locale et le Conseil départemental avec la présence de l'Assistante sociale et du conseiller numérique. Nous avons pu vous accueillir et vous avez eu la possibilité de rencontrer chacun des partenaires et d'échanger sur votre situation avec eux.

PERMANENCES FRANCE SERVICES DE BÛ



MAIRIE DE BÛ
Place des halles
28410 BÛ

02.37.82.10.27

bu@france-services.gouv.fr



ASSISTANTE SOCIALE
Sur RDV - tous les mardis matin
02.37.65.82.64



MISSION LOCALE
Sur RDV - les mercredis matin une semaine sur deux
02.37.38.57.67



FINANCES PUBLIQUES
Informations, dates et RDV, contacter la France Services





ACCOMPAGNEMENT NUMERIQUE
Informations, dates et RDV, contacter la France Services



CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Téléconsultations sur RDV - les mardis de 9h à 17h, contacter la France Services



PMI (Protection Maternelle et Infantile)
Sur RDV - les mardis de 9h à 12h
02.37.65.82.66



SOLIHA
Sur RDV - les 1ers mercredis du mois de 14h à 16h
02.37.21.32.71



Constatant des comportements irrespectueux des personnes envers le personnel de la Mairie, veuillez prendre connaissance du courrier qui leur sera envoyé.

Je me permets de vous adresser ce courrier à la suite de votre venue en mairie en date du 16 septembre 2025 au sujet de votre rendez-vous en France Services.

En effet, votre comportement à cette occasion ne respecte, ni les missions de Service Public exercées dans notre Mairie et surtout, vous vous permettez de ne pas respecter les agents municipaux. Les agents exercent leurs missions dans le respect le plus strict des procédures.

Il vous appartient également de les respecter. Je ne laisserai jamais mes agents se faire reprendre de cette façon. La vie en communauté demande le minimum de respect envers les agents du Service Public.

Je vous rappelle que votre comportement est passible d'une amende d'au moins 7 500€ conformément à l'article 433-5 du Code Pénal.

Je sais pouvoir compter sur votre civisme afin de ne pas renouveler un tel incident.

Pierre SANIER

Voilà maintenant plus de 4 ans que je suis arrivée à la Mairie de Bû. Sortie de la Sous-Préfecture de Dreux, je ne connaissais pas grand-chose aux missions de Mairie mais je savais que j'allais faire ce que j'aime le plus, aider et partager mon savoir en tant que conseillère France Services.



J'ai été accueilli et intégré dans cette équipe déjà bien soudée.

Ici j'ai appris, grandi, stressé, je me suis surpassée, intéressée, j'ai échangé, formé mes collègues qui sont arrivés après moi, accompagné des publics uniques, différents, touchants, parfois difficiles mais toujours enrichissants

Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai travaillé de près ou de loin.

J'ai été ravie d'être auprès de vous, administrés et usagers, et de faire mon maximum pour répondre à vos questions.

Merci pour votre aide, votre écoute, nos échanges. Il est temps pour moi de changer d'horizon. J'ai quitté mes fonctions de secrétaire de Mairie et de conseillère France Services le 24 octobre 2025.

Laëtitia CLERGEAU

Secrétaire de Mairie - Conseillère France Services



Retour sur la semaine de sensibilisation à Bû : échanges et perspectives

La mairie de Bû place la protection de l'enfant au cœur de ses actions

La mairie de Bû a organisé une semaine de sensibilisation axée sur l'accompagnement et la protection de l'enfant animée par Mme DESPLAN Sandrine, psychologue. Deux événements majeurs ont rythmé cette initiative : une matinée ouverte aux familles intitulée « Je suis inquiet pour mon enfant ; quoi faire ? » et une formation destinée aux agents territoriaux, visant à mieux appréhender les situations à risque et accompagner au mieux les familles dans le cadre de la Protection de l'Enfance.

La matinée dédiée aux familles a permis d'aborder les inquiétudes parentales et de proposer des pistes concrètes. Les échanges ont été riches, les participants se sont sentis écoutés et ont salué la démarche de la mairie, soulignant l'importance de ces espaces de dialogue.

La formation des agents territoriaux, quant à elle, a renforcé leur capacité à intervenir auprès des familles et à repérer les situations à risque. Chacun a pu enrichir ses connaissances et partager ses expériences, dans un climat constructif et bienveillant.

Le succès de ces deux rencontres témoigne d'un véritable besoin d'information et de soutien au sein de notre commune.

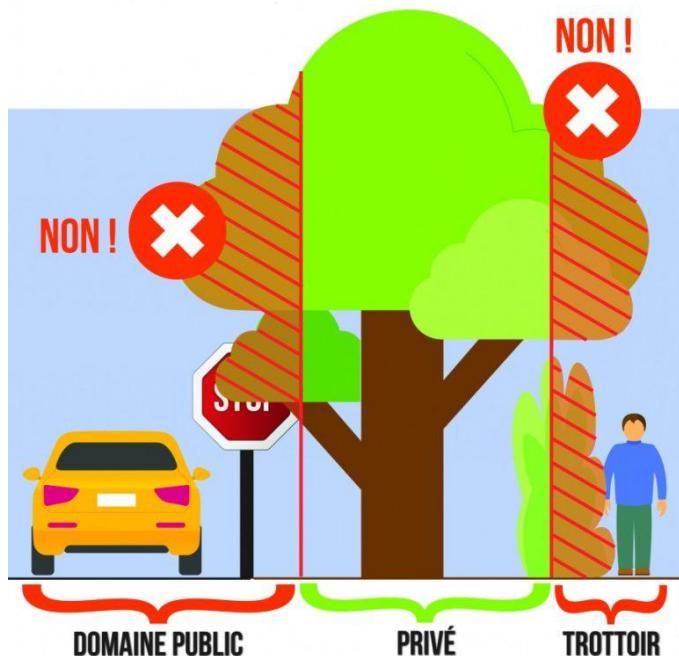
Pour aller plus loin, la mairie souhaite désormais donner la parole aux habitants. Pour cela, nous vous remercions de bien vouloir **scanner le QR CODE ci-dessus** pour accéder à un rapide questionnaire anonyme afin d'organiser prochainement des réunions autour de l'Enfance et de la Parentalité.

Vos suggestions sont précieuses pour continuer à répondre au mieux aux attentes de tous.

ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative





OBLIGATIONS D 'ÉLAGAGE

Pour que la commune reste harmonieuse et que les forêts ne deviennent pas des jungles.

Nous vous rappelons que vous devez entretenir vos arbres et vos haies qui sont sur vos parcelles.

En ville, avec les haies, pour ne pas gêner les piétons sur les trottoirs.

En forêt, faire « un brin de ménage », pour qu'il y ait le minimum de dégâts s'il y a des fortes rafales de vent / tempêtes.

A. Les distances légales : L'article 671 du Code civil impose :

- Une distance de 2 mètres au moins de la limite séparative, pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur.
- Une distance de 0,50 mètre au moins pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur. Il est cependant possible de planter à cette distance un arbre qui doit normalement s'élever à plus de 2 mètres, à condition de l'entretenir régulièrement à cette hauteur.

B. L'obligation d'élagage : L'article 673 du Code Civil impose :

- Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres lorsqu'elles dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain du voisin. Celui chez qui les branches dépassent ne peut pas les couper lui-même. En revanche il peut exiger que le voisin élague les branches des arbres qui surplombent son terrain.
- En cas de refus, le voisin lésé est en droit de saisir le tribunal compétent qui pourra condamner le voisin récalcitrant à élaguer, au besoin sous astreinte c'est à dire moyennant le paiement d'une pénalité par jour de retard. Le voisin lésé peut exiger cet élagage même si cela risque de faire mourir l'arbre. En outre ce droit d'exiger l'élagage des branches est un droit absolu qui ne se perd pas même après trente ans d'inaction.

C. Le droit de couper les racines :

- Un voisin a le droit de couper en limite séparative les racines des arbres voisins qui empiètent sur son terrain (article 673 du Code civil). Cette disposition n'empêche pas de mettre en cause la responsabilité du voisin (article 1384 du Code civil) si les racines de ses arbres causent un dommage à l'autre propriété (mur séparatif soulevé, humidité dans la cave, etc....).

Avant toute action en justice, il est préférable d'engager la discussion entre voisins et si malheureusement la discussion n'est pas possible, vous pouvez passer par un médiateur.

Nous vous remercions pour votre implication.



Ça s'est passé à Bû

OCTOBRE ROSE 2025 : LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN



En ce dimanche 13 octobre et avec un soleil timide au départ c'est 140 personnes qui ont participé aux randonnées de 10 et 6 km les 2 groupes se sont rejoints au niveau du parcours de santé pour la traditionnelle photo.

Pendant ce temps sur la place de la mairie l'association des ZEBULONS a maquillé les enfants avec paillettes et brillants.

Les jeunes écolos de BU de leur côté se lançaient dans une chasse aux trésors avec de nombreux cadeaux. Jean Pierre Lesage a accompagné les personnes qui désiraient découvrir le patrimoine et l'histoire de BU.

Après tous ces efforts tout le monde s'est retrouvé pour l' **apérosose** offert par L.R.B. et s'est dit à l'année prochaine. Nous remercions tous les bénévoles qui ont fait que cette matinée soit réussie (G.V.B. Comité des Fêtes Zébulons L.R.B. ainsi que La commission patrimoine).







Calendrier des Manifestations

NOVEMBRE

26/11/2025 – Réunion publique Mode actif de déplacement doux – salle des fêtes -18h00
28,29,30/11/2025 – Banque Alimentaire – Epicerie Sociale – Salle des Fêtes

DECEMBRE

06/12/2025 - Soirée dansante moules frites au profit du Téléthon – LRB - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05 - Salle des Fêtes - 19h30
06/12/25 – Randonnée pédestre- Godasses et sentiers – salle des fêtes – 9h30
13/12/2025 – Distribution des cadeaux par le Père Noël aux enfants – Comité des Fêtes - salle Maurice Cornillon
14/12/2025 – Marché de Noël - Ecole Bussonnière – Salle des Fêtes/salle Maurice Cornillon – 10h – 18h
17/12/2025 – Atelier de Noël – Bibliothèque municipale 15h – 16h30
19/12/2025 – Balade de Noël à Bû Ecole Bussonnière et Comité des Fêtes - Devant la salle Maurice Cornillon après le passage du Père Noël suivi du feu d'artifice – 18h15
21/12/2025 – Fête de Noël – Devant la Mairie à partir de 16h – Goûter de Noël



Réseau cuivre

Dans le cadre du plan France **Très Haut Débit**, l'État soutient le déploiement du réseau de fibre optique sur tout le territoire. En parallèle, Orange, propriétaire historique du réseau cuivre, ferme progressivement ce réseau. Cette fermeture, encadrée par l'ARCEP, est divisée en lots de communes. Lors de l'été 2025, Orange a annoncé que toutes les communes du département d'Eure-et-Loir étaient dorénavant intégrées dans un lot de fermeture (lot 3, 4 ou 5). La fermeture du réseau cuivre se divise entre la fermeture commerciale (les opérateurs télécoms ne proposent plus de nouvelles offres d'abonnement dépendant du réseau cuivre), et la fermeture technique (arrêt définitif du réseau cuivre). Pour les lots 3, 4 et 5, la fermeture commerciale se produira en janvier 2026 (exception faite des communes de Lucé, Barjouville, Luisant et Mignières, dont la fermeture commerciale est repoussée à janvier 2027). Passé cette date, particuliers, entreprises et services publics ne pourront plus souscrire de nouvel abonnement sur le réseau cuivre.



Donnons au sang
le pouvoir de soigner

Résultats de la collecte de Sang du **16.09.2025 à la Salle des Fêtes de Bû** :

42 donneurs présentés, 35 donneurs prélevés dont 6 nouveaux donneurs.

Grâce à votre soutien et votre participation, nous avons pu organiser cette collecte et nous vous remercions chaleureusement.



Les inscriptions pour une activité culturelle ou sportive ont eu lieu le 14 septembre lors du forum des associations.

A cette occasion, 53 chèques d'une valeur de 15€ ont été donnés.
Souhaitons une bonne année culturelle et sportive à nos enfants.

Retour sur une journée Champêtre

Le 9 septembre une vingtaine de personnes se sont retrouvées pour profiter des rayons de soleil automnaux lors d'une journée champêtre à Berchères sur Vesgres.

Au programme

Pêche, barbecue, pétanque et jeux de société.

Une belle journée de convivialité !



Retour sur La semaine bleue à Bû

Le 6 octobre

Une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour le traditionnel loto dans une ambiance conviviale. De nombreux lots étaient à gagner. Les perdants sont tous repartis avec un lot de consolation.

Merci à l'équipe de l'épicerie sociale pour son accueil et le goûter préparé pour nos ainées.





 DIANETUM
Centre d'animation

11 OCTOBRE 2025 à 20H30

Musiv Hall

 SOUVENIRS SOUVENIRS



Toutes les infos sur www.dianetum.fr
réservations : dianetum.billetterie@ville-anet.fr

Le 11 octobre

Cette année une vingtaine de personnes se sont retrouvées au Dianetum pour un spectacle Cabaret sur le thème des années Yéyé.

« Souvenirs Souvenirs »



Distribution des chèques de Noël à nos ainés

Le samedi 13 décembre

Le Père Noel passera chez nos ainés pour leur remettre un chèque cadeau d'une valeur de 30€ à dépenser chez les commerçants de notre commune.



Epicerie Sociale et Solidaire



BANQUE ALIMENTAIRE

Dernier week-end de novembre le vendredi 28, le samedi 29 et le dimanche 30.

Mobilisation des bénévoles et bénéficiaires

Contacter **Madame MARTIN Francine** – Tél : **06 07 13 14 24** pour proposer un créneau horaire et avoir la possibilité d'aider dans un magasin.

Merci beaucoup par avance de votre participation.

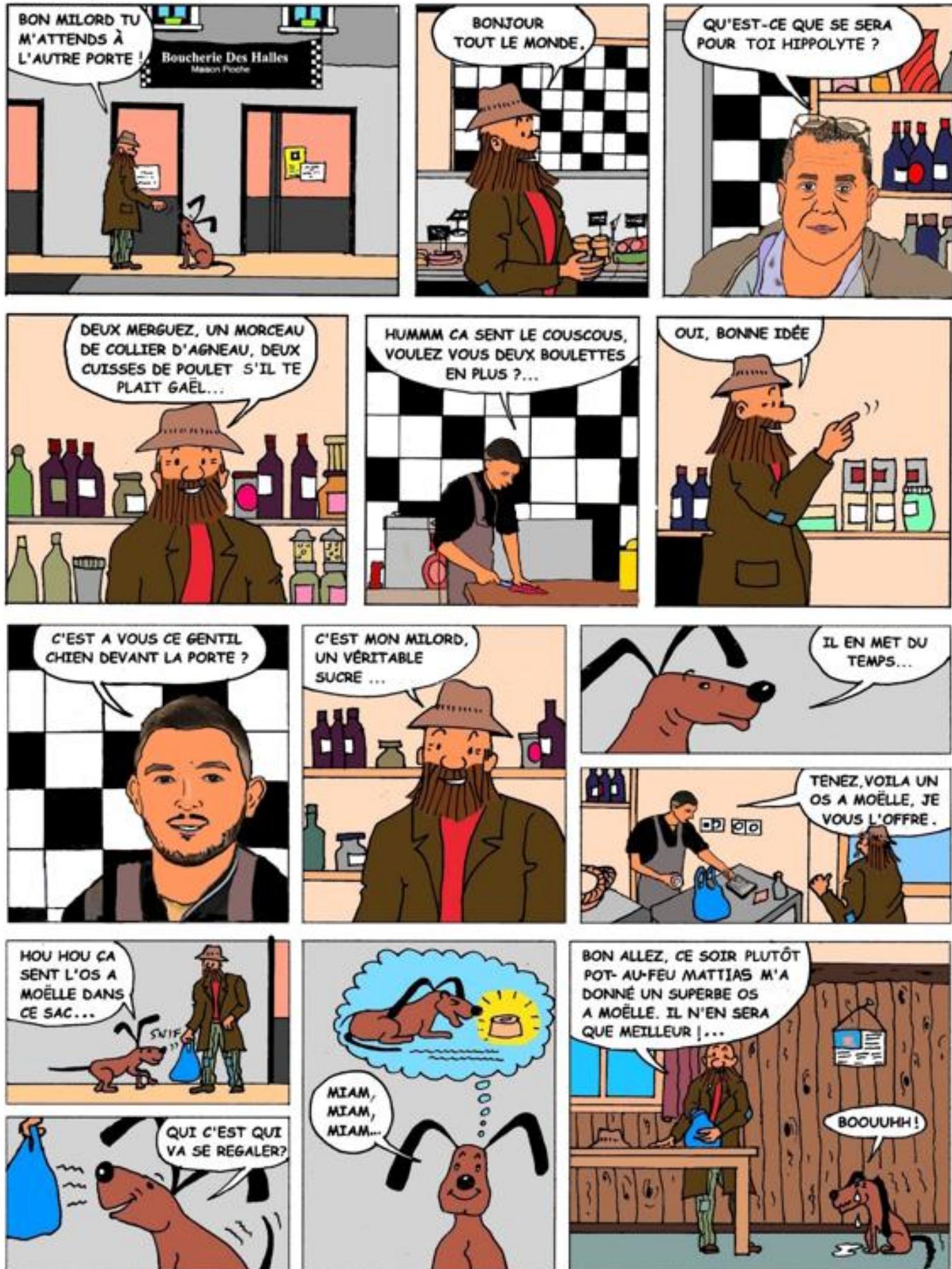
CROSS – Collège de Bû

Le cross au collège de Bû avec les bénévoles de AICSE qui recueillaient jeudi 9 octobre des denrées alimentaires apportées par les élèves. 100 kg ont été collectés.



Hippolyte RONCHON à Bû

Texte et dessin
Claude SERREAU



Le conseil d'Hippolyte : faites fonctionner les commerçants qui forment la vie de notre ville



CABINET MÉDICAL

Informations pratiques

- Adresse : 5 rue de Dreux
- Téléphone : 02 21 81 43 73
- La page Maiia : <https://www.maiia.com> > centre-de-sante > 28410-bu

Horaires et contact

▪ Lundi	10:00 - 13:00 / 14:00 - 19:00
▪ Mardi	09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
▪ Mercredi	09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
▪ Jeudi	09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
▪ Vendredi	09:00 - 13:00 / 14:30 - 19:00
▪ Samedi	09:00 - 13:00

Voilà déjà trois mois que notre 9^e centre de santé **Médecins Solidaires** a ouvert ses portes à Bû.

Nous avons le plaisir de vous partager les premiers résultats de son activité, témoignant de son ancrage rapide au cœur du territoire et de son impact positif sur l'accès aux soins :

- **936 consultations** réalisées depuis l'ouverture,
- **534 patients** ayant choisi le centre comme **médecin traitant**,
- dont **123 patients en affection longue durée (ALD)** bénéficiant d'un suivi régulier.
- **14 médecins** se sont relayés au sein du centre depuis son ouverture, **sans aucun désistement ni interruption**,
- un **planning complet jusqu'à la mi-janvier**.
- et deux **super coordinatrices** qui permettent au centre d'exister et de fonctionner !



Amélie Chauvin et Aurélie Baloche,
coordinatrices du centre de santé Médecins
Solidaires de Bû

Ces chiffres traduisent la forte utilité du dispositif et la confiance que les habitants accordent déjà à notre équipe médicale.

Nous aurons également le plaisir de vous retrouver très prochainement à l'occasion de **l'inauguration officielle du centre**, qui aura lieu le 4 décembre 2025 à 15h.

Quelques chiffres : Entre l'achat et les travaux d'aménagement du cabinet, nous avons perçu 65% de subvention, soit 160 000 € à la charge de la commune .



Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Crédit Agricole de Bû pour leur généreuse subvention de 26000€ qui a grandement contribué aux frais d'installation de notre nouveau cabinet médical. Grâce à leur soutien, nous pouvons offrir des soins de qualité aux patients.

La Fondation Crédit agricole Val de France soutient la mise en œuvre d'initiatives structurantes sur les départements d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher dans les domaines de l'insertion & de la solidarité et de la jeunesse & des liens intergénérationnels.

C'est dans ce cadre que la Fondation Crédit Agricole Val de France est fière de soutenir l'initiative de la mairie de Bû en partenariat avec l'association « Médecins solidaires » qui a pour objectif la création de la maison de santé. L'implication et le rôle porté par l'association Médecin Solidaires (structurer les partenariats institutionnels, assurer la coordination et la présence de médecins) a été un élément déterminant de ce dossier pour lequel la Fondation financera une partie de l'équipement des locaux.

La Fondation Crédit Agricole Val de France est à l'écoute de nouveaux projets dans ses domaines d'intervention.



NOUVELLE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION "UN MEGOT, C'EST DU PLASTIQUE"

Après la campagne *La Baleine* en 2023, qui retracait le parcours d'un mégot de la rue à l'océan, « Mon Mégot Où Il Faut » poursuit son engagement avec un message fort :

LA COMPOSITION DU MÉGOT

Contrairement aux idées reçues, son filtre est composé de plastique, et non de coton ou de ouate une information encore méconnue de beaucoup, tout comme l'impact que cela engendre sur la faune et la flore lors de sa longue dégradation, pouvant durer jusqu'à 10 ans.

SUIVEZ SON PARCOURS :

LA RUE

Sur le trottoir, en terrasse ou en voiture, de nombreux fumeurs jettent leur mégot au sol. **Un acte qui paraît anodin mais qui entraîne des conséquences néfastes.**

LES EGOUTS

Emporté par la pluie et le vent, le mégot arrive dans les bouches d'égout où il commence à polluer l'eau avec laquelle il est en contact. À la sortie de ces tuyaux souterrains, **deux options s'offrent à lui :**

LES RIVIERES

Malgré les grilles destinées à protéger nos cours d'eau, le petit mégot parvient très souvent à s'échapper et à rejoindre les rivières et les fleuves, **continuant ainsi à répandre sa pollution.**

LES STATIONS D'ASSAINISSEMENT

Le mégot, avec sa taille réduite, rend l'épuration de l'eau plus difficile et perturbe le fonctionnement de ces installations. Dans la majorité des cas, il ne sera pas traité et finira dans la nature.

LES MERS ET LES OCEANS

Le mégot rejoint les mers et les océans où il mettra plusieurs années à se dégrader. Tout au long de son parcours le mégot pollue l'eau avec laquelle il est en contact et représente un risque pour la faune qui peut l'ingérer.

LE SAVIEZ-VOUS ?

80% des déchets que l'on retrouve dans les océans proviennent de la terre ferme.

LA SOLUTION ?

Jeter son mégot dans un endroit adapté, **c'est le geste à adopter.**



TRAVAUX

TRAVAUX DE RAVALEMENT

Des travaux de ravalement vont être réalisés sur les bâtiments communaux ci-dessous. Les travaux ont commencé ce mois de novembre.



Bâtiment : Boucherie des Halles et couturière

Avant travaux



Après travaux



Avant travaux



TRAVAUX DE RAVALEMENT

Après travaux



Avant travaux



Après travaux



ARTISANS ET COMMERCANTS

**Irène Banas , Coach de Vie
Maison de Santé
5 rue de Serville
28410 BÛ**



À la croisée de la santé mentale, de l'alimentation et de l'énergétique, Irène Banas accompagne enfants et adultes vers plus de clarté, de vitalité et d'équilibre intérieur. Sa méthode repose sur trois piliers puissants : un rééquilibrage alimentaire individualisé, un coaching émotionnel transformateur et des soins énergétiques ciblés.

Coach certifiée, formée depuis plus de 15 ans, elle a déjà accompagné des centaines de personnes à sortir de blocages personnels ou professionnels, tel un tremplin, une grande sœur bienveillante qui vous aide à rallumer la lumière là où vous ne la voyez plus.

Son approche est douce, intuitive et structurée – toujours au service d'un mieux-être global, concret et durable.

Également cheffe de cuisine reconnue (6 livres publiés, ouverture d'un restaurant éphémère noté (9,8/10 sur TheFork et services traiteur) elle allie savoir-faire culinaire et compréhension fine des besoins du corps et de l'esprit.

Irène Banas travaille pour l'association Energie Comestible qui promeut un mieux-être global.

Pour prendre rdv :

<https://www.resalib.fr/praticien/112065-irena-banas-coach-en-développement-personnel-bu>

Par message au 07 48 90 15 17

ARTISANS ET COMMERÇANTS

Je m'appelle Sophie Irvin, mariée et à la tête d'une petite tribu de 4 enfants, je suis illustratrice, peintre, autrice et graphiste. !

Je dessine ou peint avec divers matériaux : aquarelle, pastel, acrylique, pyrograveur, stylo bille, ou encore avec du café

Afin de sensibiliser sur des sujets qui me tiennent à cœur, je participe à des expositions. J'aime particulièrement partager à travers l'art.



Mon parcours est un peu atypique, je n'ai pas pu entrer dans de grandes écoles d'art à cause de mon niveau scolaire général, mais la passion et la persévérance m'ont menée à écrire des livres et à apprendre par moi-même les techniques de dessin et de peinture afin d'évoluer dans la voie qui me correspondait réellement. C'est le message que j'ai aimé transmettre lors de mes interventions dans des écoles et collèges pour donner espoir aux enfants en difficulté scolaire.

En partenariat avec la mairie de Bû, j'ai eu grand plaisir à illustrer l'histoire du village à travers les monuments qui la composent. J'ai eu plaisir à écouter les anecdotes transmises avec passion par les membres de la Commission du Patrimoine.

J'ai également écrit une série de livres fantastiques de huit tomes dont six sont édités. C'est une aventure humaine tant dans le récit que dans la vraie vie et je serai heureuse de vous les présenter à Bû à mon atelier. Vous pourrez également y découvrir mon travail artistique, tel que des reproductions sur cartes de mes illustrations, des pierres peintes, des tableaux, de la pyrogravure... Si vous le souhaitez, vous pourrez passer commande pour un portrait (humain ou animal), pour Noël ou toute autre occasion ! Au plaisir de vous rencontrer !

www.arcanes-shop.com
<https://www.facebook.com/Charliko/>
Atelier : 1 place des Halles -Bû



OUVERTURE D'UN CABINET D'HYPNOTHERAPIE



L'hypnose ericksonienne est une approche brève et douce de la thérapie. Mon rôle : guider cette partie de vous, nommée inconscient, qui gère vos automatismes et œuvre à votre bien-être, afin de répondre à votre besoin tout en respectant qui vous êtes.

Comportements compulsifs, émotions, dépression, trauma, addictions, anxiété, sont des exemples de ce qui peut être traité en hypnotherapie.

Je vous reçois sur RDV au 10 Place des Halles à Bû



Infos et RDV sur hypnose78.fr
par téléphone au **07 67 74 76 14**
par mail à fabien.rano@hypnose78.fr

ASSOCIATIONS

Merci à tous les participants du forum des associations pour leur présence et leur engagement.
Grâce à vous, cet événement a été un véritable succès.



ASSOCIATIONS

Retour en images d'Halloween organisé par L'école Bûssonière



LOISIRS ET RENCONTRES EN BÛ

TELETHON 2025

SOIREE DANSANTE

MOULES FRITES

Animée par DIDIER BOUR

SAMEDI 06 DECEMBRE

à partir de 19h30

à la salle des fêtes de Bû

Adultes : 28 Euros
Enfants (-12 ans) : 12 Euros

Inscriptions au 06 84 11 13 46 – 06 37 81 35 12

Nombre de places limité

Les bénéfices seront intégralement reversés au profit du Téléthon !

DDNS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

LOISIRS ET RENCONTRES EN BÛ

OXALIS FRANCE

RANDONNÉE PÉDESTRE

Au profit du Téléthon

Organisée par Godasses et Sentiers

Samedi 6 décembre:

- 2 circuits proposés :
 - 7 km : parcours des vignerons
 - 13 km : parcours de la Vallée de l'Homme Mort.

Départ à salle des fêtes:

- 10 h pour le 7 km
- 9 h 30 pour le 13 km

Séances gratuites pour les enfants,
5 € pour les adultes

Pot de l'amitié à l'arrivée

LOISIRS ET RENCONTRES EN BÛ AFMTELETHON

ASSOCIATIONS



Dimanche 16 novembre a eu lieu le Concert d'hiver de la Société musicale à la salle des fêtes de Bû avec l'orchestre Junior et l'orchestre d'Harmonie :
Musique classique, variété et musique de film
Hommage à Olivier Marleix



AU CLUB DE L'AMITIÉ

Nous jouons aux cartes, au scrabble, etc... oui mais pas que :
promenade en bateaux électriques sur l'Eure par un soleil éclatant. Un après-midi convivial...

**Tous les jeudis de 14h à 18h à la salle Pierre LAUNAY (La longère)
rue de Serville à Bû**



BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque Municipale de Bû a organisé
“Lire au Village”
du 20 au 27 septembre

Retour en images sur la semaine d'animations gratuites,
Merci à tous et à l'année prochaine !

20/09 Atelier “crée ta maison nature” avec Bettina Louis 24/09 Atelier créatif avec Annie et Mireille

27/09 Rencontre et atelier architecture d'intérieur avec Coralie Simon assistante architecte

Place des Halles
Derrière la Mairie

La Bibliothèque Municipale de Bû propose un

**ATELIER
DE
NOËL**

**Mercredi 17 décembre
15h-16h30**
Avec Annie et Mireille

Animation gratuite pour les enfants de 7 à 11 ans
Sur inscription bibliotheque@bu-28.fr

COMMISION DU PATRIMOINE



Le retour d'Élisabeth Marie-Louise : la cloche de Bû retrouve sa voix

La Commission Patrimoine de Bû a le plaisir d'annoncer la célébration du retour, après restauration, de l'une des trois cloches de l'Eglise Notre-Dame de Bû, le samedi 22 novembre prochain.

Il s'agit d'Élisabeth Marie-Louise, une cloche emblématique du village, dont la voix s'était tue à la suite d'une fêlure du noyau central, rendant son balancement dangereux. Grâce au savoir-faire reconnu de l'entreprise Bodet Campanaire, spécialisée dans la restauration campanaire, elle a retrouvé tout son éclat et sa sonorité harmonieuse.

Fabriquée en airain, cette cloche est un véritable chef-d'œuvre de précision : son diamètre, son poids et son épaisseur déterminent la pureté de sa note. Chaque élément témoigne d'un art ancestral où la science rencontre la tradition.

« En entendant à nouveau résonner Élisabeth Marie-Louise, nous ferons plus qu'écouter une cloche : nous ferons revivre la mémoire collective de notre village », souligne la Commission Patrimoine.

Programme - samedi 22 novembre 2025

- À partir de 16h00 : Présentation ouverte à tous, adultes comme enfants, permettant de découvrir le rôle et le langage des cloches à travers les siècles.
- À 18h00 : Cérémonie de bénédiction de la cloche, symbole de paix et de fraternité, suivie d'une messe

Cette célébration sera l'occasion de renouer avec un patrimoine vivant, sonore et émouvant. Puissent les sons d'Élisabeth Marie-Louise continuer longtemps à résonner au-dessus de nos têtes et dans nos cœurs, accompagnée par ses deux sœurs Marie Pierre et Laurence.

Un verre de l'amitié sera ensuite offert aux personnes présentes, pour conclure cette belle journée placée sous le signe du partage et de la transmission

Retour en images



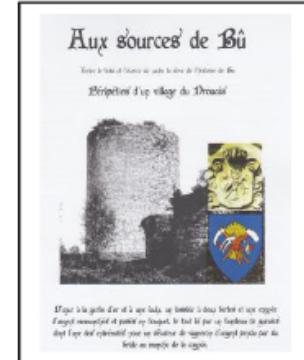
BÛ
28410 **À VOS PLUMES !**
Dimanche 21 Septembre 2025



Ce 25 septembre 2025, Jacques Prothin alias Pontus de Willare nous a quitté . Il repose au cimetière de Bû, son village d'adoption. Il avait trouvé la tranquillité et la sérénité dans sa maison du hameau des Roberts. Toutes celles et tous ceux qui l'ont connu se souviennent de ce bel homme au port altier, avenant, érudit et bienveillant. Il va nous manquer...

En dernière page de son travail intitulé : « *Aux sources de Bû* », il ajouta une brève biographie.

« Buxois depuis 1995, ancien conseiller municipal [...], après une classe préparatoire à l'école de Saint Cyr, un master d'économie complété par un MBA¹ et une licence en sciences du coaching, il s'est engagé dans la vie active comme contrôleur de gestion chez un des leaders mondiaux de l'environnement et des énergies, puis DRH² d'un leader de solutions d'assistance dans les domaines de l'automobile, du voyage et de la santé et Vice-président Europe des ressources humaines d'un groupe japonais leader de la photographie. Enfin directeur général et administrateur de filiales françaises pétrochimiques d'un groupe anglo-saxon de réputation internationale.



Motivé par l'action entrepreneuriale, il fonde son propre groupe d'activité de conseils pour les sociétés cotées au CAC40³[...]. Parallèlement il est créateur de sociétés relatives à l'organisation de congrès, symposiums réservés au secteur de la santé et de production et de conception évènementielle de spectacle vivant.

Passionné d'histoire, spécialiste des Arts Martiaux de tradition médiévale comme Maître d'Armes, il enseigne la pratique de combat de l'escrime ancienne au sein des clubs et au travail de l'escrime artistique, de sa chorégraphie dueliste pour des comédiens amateurs ou professionnels

Pour des raisons de santé, il a cessé l'ensemble de ses activités afin de se ressourcer et se consacrer à la découverte historique de son village d'adoption et à son développement culturel ».

Jacques Prothin, comme il le disait dans sa courte biographie, s'est consacré à la découverte historique de son village d'adoption. Riche de ses connaissances historiques très étendues et de sa connaissance de l'exploitation des archives de toutes provenances : locale, départementale et nationale il réalisa un travail très riche et documenté sur le passé de la commune, intitulé : « *Aux sources de Bû* ». Ce travail consigné dans un fort volume de 330 pages débute par les Gaulois et la présence gauloise à Bû. Plusieurs pages sont consacrées à l'origine du nom de la commune : Beu. Les églises, le château, les seigneurs de Beu, l'histoire de la commune jusqu'en 1795 sont passés en revue jusque dans les détails connus. Cet ouvrage a été la base de la publication du livre : « *Le château de Bû et ses seigneurs* »⁴.

Concernant l'histoire du village il fit également :

- Des recherches sur le blasonnement de la commune



Haie d'honneur, sabres au clair, par la
Confrérie des Chevaliers de la dame d'Anet
à la sortie de l'église

¹ MBA : Master in Business Administration : Maitrise d'administration des affaires

³ CAC 40 : originellement Compagnie des Agents de Change, aujourd'hui Cotation Assistée en Continu

⁴ Disponible en Mairie

² DRH : Directeur des Ressources Humaines

BÙ FÊTE NOËL

Samedi 13 décembre 2025

Salle Pierre LAUNAY (La Longère) de 9h00 à 12h00

Les enfants non scolarisés inscrits en mairie recevront une lettre du Père Noel pour venir le rencontrer et repartir avec le cadeau qui les attend. Des friandises seront distribuées et les lutins se feront un plaisir de faire les photos que vous souhaitez avec votre enfant
En attendant il faut que tout le monde soit bien sage.....



Dimanche 21 décembre goûter de Noël à partir de 16h
Place la Mairie

